

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

Marché LYC-2023-01

établi en application code des marchés publics en vigueur

ARTICLE 1 – Objet de la consultation – Dispositions générales

1-1 – Objet du marché

Vérification périodique et technique des installations et équipements techniques de l'atelier :

Nature vérification	Désignation	Nb équipements
Divers	Plateforme	1
Equipements sous pression	Compresseur	1
Echafaudage	Echafaudage roulant	1
Conformité hors demande Inspection du travail	Ensemble ponceuse aspirante Perceuse à colonne Scie à chantourner Poste à souder Perforateur Combiné à bois	6

Ce marché comporte un lot unique.

1-2 – Forme du marché.

Le présent marché est un marché de prestation de service passé selon une procédure adaptée en application de la réglementation des marchés publics.

L'établissement visé ci-dessus se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres ou de ne donner qu'une suite partielle, sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.

1-3 – Procédure

Appel d'offres ouvert sur devis.

Pouvoir adjudicateur (P.A.) :

Mme Delphine VERCHOT, proviseure du lycée Rollinat.

1-4 – Durée

Le marché est conclu pour une durée ferme de **trois ans**.

1-5 – Périodicité

La vérification est annuelle.

1-6 – Liste des équipements

Equipement	Date de mise en service
1 Plateforme SHERPASCOPIE	26/03/2019
1 Echafaudage roulant	14/05/2019
1 Compresseur Jet Po Mac PONESP 200L	2015
Ensemble ponceuse aspirante	05/03/2019
Perceuse à colonne	09/11/2015
Scie à chantourner	24/09/2015
Perforateur MAKITA	
Poste à souder	
Combiné à bois	07/03/2013
Filtre sur roulette FILTERCART	30/03/2012

ARTICLE 2 – Pièces constitutives du marché

Elles sont, par ordre de priorité :

- l'offre de services du candidat comportant les prix proposés,
- le cahier des présentes Clauses Administratives Particulières signé par le candidat,

ARTICLE 3 – Obligations des titulaires

La société ou l'organisme bénéficiaire du marché devra présenter toutes les garanties prévues par la réglementation des marchés public.

Le lot est indivisible.

ARTICLE 4 – prix et règlement des factures

Les prix sont fermes pour la durée du présent marché et comprennent tous les frais afférents à la prestation.

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique par virement administratif au fournisseur.

La facture sera déposée sur l'espace Chorus-pro.

Elle comportera, outre les mentions légales prévues au CCAG national :

- le numéro de compte bancaire ou postal du fournisseur
- la référence au marché
- les dates d'exécution de la prestation

ARTICLE 6 – Dispositions applicables en cas de sous-traitance

Aucune sous-traitance ne pourra être mise en œuvre.

ARTICLE 11 – Arrêt de prestations – Conditions de résiliation

En cas de résiliation en cours de marché, elle se fera par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis d'un mois ferme avant l'échéance.

L'établissement contractant pourra, pour quelque raison que ce soit, résilier les présents marchés dans les conditions prévues au CCAG national.

ARTICLE 12 – Comptable assignataire

Le comptable assignataire est l'Agent Comptable du Lycée Rollinat.

Les règlements seront effectués par mandat du trésor selon les délais et conditions réglementaires.

ARTICLE 13- modalités de choix

Les critères de choix sont arrêtés selon les modalités suivantes :

- prix 100%

Les candidats seront informés **au plus tard le 07/04/2023** du résultat de la consultation.

ARTICLE 13 - Litiges

La procédure de règlement amiable des différends ou litiges qui pourraient intervenir en cours d'exécution des marchés est celle définie par la réglementation des marchés publics.

Au cas où un accord ne pourrait être trouvé entre les parties, le litige devra être porté devant le Tribunal Administratif compétent pour le secteur concerné.

A....., le

Signature précédée de la mention écrite « Lu et approuvé »
et cachet de la société

ACTE D'ENGAGEMENT

(à remplir pour chaque proposition)

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de (raison sociale et forme juridique de la société) :

.....

En qualité de :

Adresse du siège social :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Immatriculation à l'INSEE et inscription au registre du commerce

- N° identité d'entreprise :
- Code activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce :

Déclaration sur l'honneur

Je déclare ne faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner qu'elles soient « obligatoires et générales » ou « facultatives » mentionnées dans les articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Acte d'engagement

Après avoir pris connaissance du présent cahier de clauses administratives particulières (CCAP) que je déclare accepter sans modification ni réserves, je m'engage à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ;

Mon offre ne me lie que si son acceptation m'est notifiée par le pouvoir adjudicateur.

A, le

Signature du candidat

Cachet de la société

(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)